

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille dix-huit,

le 15 mai à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au Forum de Nivillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mmes Colette BENOIT, - Marie-Josée BONNET-LE DRESSAY, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Jean-François BREGER, - Mme Nathalie CALLE, - MM. Yoann COLPIN, - Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Mmes Emmanuelle GONCALVES, - Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Pierre PRAT, - Jean-Pierre PRUNAUT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : MM. Daniel BOURZEIX, - Joseph BROHAN, - Mme Marie-Thérèse CABON, - M. Jean-Louis GACHE.

M. Joseph BROHAN donne pouvoir à M. Michel CRIAUD

Mme Marie-Thérèse CABON donne pouvoir à Mme Christine SAVARY

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Béatrice DENIGOT a été élue Secrétaire.

DATE de CONVOCATION
3 MAI 2018

DATE d'AFFICHAGE
22 MAI 2018

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice : 37

Présents : 33

Votants : 35

**DELIBERATION N°59-2018 – TOURISME - VALIDATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DE
L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE**

M. Jean-Marie LABESSE, Vice-président au tourisme indique que le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire, lors de sa séance du 13 mars 2018, a approuvé le Compte Administratif 2017 accompagné du Compte de Gestion.

Le Compte Administratif 2017 fait notamment état des éléments suivants :

Section de fonctionnement

Recettes de l'exercice	745 129,16 €
Dépenses de l'exercice	662 946,59 €
Excédent de l'exercice	82 182,57 €
Excédent de l'exercice reporté	64 827,07 €
Excédent global de fonctionnement	147 009,64 €

Section d'Investissement

Recettes de l'exercice	93 069,45 €
Dépenses de l'exercice	79 789,28 €
Excédent de l'exercice	13 280,17 €

Restes à réaliser à reporter en 2018	0,00 €
Excédent de l'exercice reporté	48 168,49 €

Excédent global d'investissement **61 448,66 €**

Excédent global **208 458,30 €**

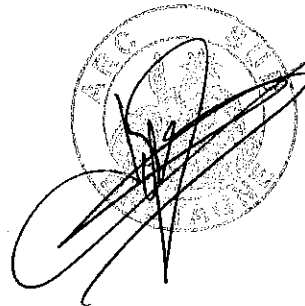
Par ailleurs, il est également précisé que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2017 ont été réalisées par le comptable du Centre des Finances Publiques de La Roche-Muzillac, Madame DE VETTOR, Agent Comptable de l'Office de Tourisme Communautaire.

Après vérification, le compte de gestion 2017 établis et transmis par Madame DE VETTOR, est conforme au compte administratif 2017 de l'Office de Tourisme Communautaire.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif de l'Office de Tourisme communautaire.
- **APPROUVE** le compte de gestion présenté par l'Agent Comptable de l'Office de Tourisme communautaire pour l'exercice 2017, dont les écritures sont conformes au compte administratif pour le même exercice,
- **DIT** que le comptes de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 17/05/18
Le Président,

A circular official stamp of the Office of Tourism Communautaire is partially obscured by a large, bold, handwritten signature in black ink.